

Comité Consultatif d'Allocation des Ressources
Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy
« Section activités de Soins Médicaux et de Réadaptation »

Avis du 05 février 2025 de la section « SMR » du Comité Consultatif d'Allocation des Ressources
Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy

Conformément aux missions du Comité Consultatif d'Allocation des Ressources section « SMR »,
définies par le Décret n°2023-696 du 29 juillet 2023 relatif à la réforme du financement des
activités de soins médicaux et de réadaptation, la section « SMR » a été consultée pour avis sur la
répartition de la dotation populationnelle 2024.

Présents :

M. POLIENOR,

Excusés :

Mme Gilberte BLONBOU,

En Visio :

M. Gabriel LUISSINT,

ARS :

Mme Valérie MESSEGUE, Mme Christelle LUCE, Mme Nelly MARCELIN, Mme Valérie DANDO

Quorum (4) : Le quorum n'est pas atteint (2 membres présents)

Le quorum requis, fixé à 4 membres, n'a pas été atteint. Par conséquent, la séance ne peut
valablement se tenir.

La séance est donc ajournée et sera convoquée à une nouvelle date qui sera communiquée
ultérieurement.

Fait le 24/11/25



Fabrice POLIENOR

Président de la Commission Consultative
d'Allocation des Ressources section S.M.R